



CIRCUIT 1

5,5 km - 1 h 50

Petit circuit des eaux



Parking à l'entrée du bourg, à gauche en venant de la route départementale

Partir à gauche en direction de l'église.

1 Sur la place Eugène-Leroux, après la maison des associations et le plan d'informations, tourner à gauche sur un chemin qui devient herbeux entre les champs. Après 900 m, traverser la rue de la Croix et continuer tout droit. Au bout du chemin, virer à droite sur un chemin herbeux jusqu'à une rue. La prendre à gauche: elle devient

chemin herbeux et fait un coude à droite.

2 Sur un carrefour de chemins (*à gauche liaison avec Menars*) continuer à droite entre bois et prés. Après 500 m, contourner un mur en suivant une haie de charmille. Sur la rue du Tertre, tourner à droite puis, tout en haut de la rue, à gauche sur la rue des Grèves, *panneau "maison du Colombier"*.

3 Au carrefour marqué d'une croix descendre à gauche la rue de la Croix. Dans un virage, s'engager à droite sur un chemin caillouteux en pente. Passer à gauche d'un lavoir, *panneau "Lavoir des Mées"* et remonter un sentier en escalier. Retrouver à droite la rue des Perce-neige qui descend. Passer un pont de pierre.

4 Atteindre la route piétonnière de bord de Loire (*à gauche liaison avec Menars*) et la suivre à droite.

5 Après 1 250 m (*vue sur le château de Saint-Denis-sur-Loire*), au coin d'un girouët Val de Loire (*liaison en face avec La Chaussée Saint-Victor*), *panneau "La Loire"* s'engager à droite vers le bourg sur une rue bordée de platanes qui remonte devant la grille du château, *panneau "Le château de Saint-Denis-sur-Loire"*. Monter à gauche l'escalier en pierre de la rue de Bellevue. Après un coude à droite, *panneau "La Malouinière"*, emprunter à droite la rue de l'Église. À l'église (*panneau*), virer à gauche, et rejoindre le parking.

CIRCUIT 2

8 km - 2 h 40

Grand circuit des eaux



Parking à l'entrée du bourg, à gauche en venant de la route départementale

Partir à droite en direction de la route départementale.

6 Traverser la route par le passage piétonnier (*prudence!*) et continuer tout droit. Juste après le passage sous la voie ferrée, s'engager à gauche sur un chemin herbeux qui fait ensuite un coude à droite au milieu des champs cultivés. Sur une croisée de chemins, s'engager à droite. Traverser une route et continuer tout droit.

7 À la croisée des routes, virer à gauche. En face du n° 13 et après le n° 24, emprunter à gauche un passage, longer le côté droit de la mare de Villeneuve (*panneau*), et suivre un sentier qui mène à un chemin herbeux. Continuer à droite jusqu'à la rue de l'Organdière, puis prendre à droite. Au carrefour, virer à gauche, *panneau "les puits"*. Après avoir dépassé le château d'eau (*panneau*), dépasser une croix, *panneau "les cultures et l'eau" (liaison à droite avec Menars)* et atteindre la route départementale.

8 Au carrefour, emprunter à gauche un chemin de terre dans la plaine. Sur une petite route s'engager à gauche. Dans un virage, tourner à droite sur un chemin herbeux, *panneau "Le vieux chemin de Paris"*. Après 300 m, emprunter à gauche un chemin herbeux qui mène au coude d'une petite route. Virer à droite sur un autre chemin, puis plus loin à gauche sur un chemin herbeux.

9 Après 750 m, atteindre une voie ferrée. Juste avant, suivre à droite une petite route. Après 250 m, passer à gauche sous la voie ferrée, puis sous la route départementale. Ensuite, virer à gauche pour revenir vers cette route et la longer. Tourner à droite vers Macé.

10 À l'entrée du bourg, quitter le Chemin-Creux pour la rue Muraton. Laisser à gauche la rue Moise-Jouet, puis la rue du Vieux-Macé. Descendre la rue en passant devant un *bâtiment à clocheton, panneau "Le castel de Macé"*. En bas de la rue Muraton, virer à droite, *panneau "Lavoir de Macé"* (*liaison tout droit avec La Chaussée-Saint-Victor*).

11 Monter à droite la rue de La Borde. Après la 1^{re} maison à droite, s'engager dans un passage étroit entre deux clôtures. Longer un lavoir et monter un sentier qui aboutit à une petite rue sinueuse. Au carrefour, continuer en face sur la rue du Vieux-Macé.

12 Sur un carrefour, virer complètement à droite sur la rue Médicis qui forme une large courbe.

13 Au carrefour, prendre à gauche sur le chemin de Pissevin (*en face, la rue Médicis mène à l'emplacement des anciens thermes, panneau*). Après le n° 7 du chemin de Pissevin, s'engager à droite sur une petite rue. Après la clôture de la dernière maison à gauche, suivre un sentier herbeux et sinueux le long de champs, qui mène à un mur d'angle et à une rue. Passer devant un restaurant (*ancien atelier du peintre Bernard Lorjou*), tourner à droite, puis à gauche rue de l'Église, *panneau*. À l'église, virer à gauche, et rejoindre le parking.